SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA VALLÉE DE LA VALLIÈRE

2/2

ATMO FRANCHE - COMTÉ

Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air en Franche-Comté

CHAQUE CITOYEN A LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ SUR LA QUALITÉ DE L'AIR QU'IL RESPIRE*

LA MODÉLISATION

La modélisation est un outil performant permettant de simuler les phénomènes physico-chimiques complexes de l'atmosphère, et ainsi d'obtenir avec précision l'état de la qualité de l'air en tout point du territoire (même en l'absence de mesures).

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Evaluer l'impact de la circulation routière sur la qualité de l'air et l'exposition de la population aux principaux polluants.

FOCUS - Comment ça marche ?

1 Trois types de données alimentent le modèle en entrée :

- Sources (émissions des polluants) ;
- Dispersion et chimie (météorologie , topographie et occupation des sols) ;
- Correction (mesures).

2 Le tout est intégré dans un code de calcul basé sur des équations physiques et chimiques qui retranscrivent le comportement de l'atmosphère.

3 Le résultat de ces calculs permet, entre autres, d'obtenir des cartographies des concentrations des polluants et d'évaluer l'exposition de la population.

CARTOGRAPHIE DES PARTICULES PM10

La répartition des moyennes annuelles en particules fines PM10 montre une bonne cohérence avec les différentes contributions des secteurs d'émissions (chauffage résidentiel/tertiaire et transports routiers). La concentration moyenne en 2015 a été de 23 µg/m³.

PM10 = polluant traceur du trafic routier et du chauffage résidentiel / tertiaire

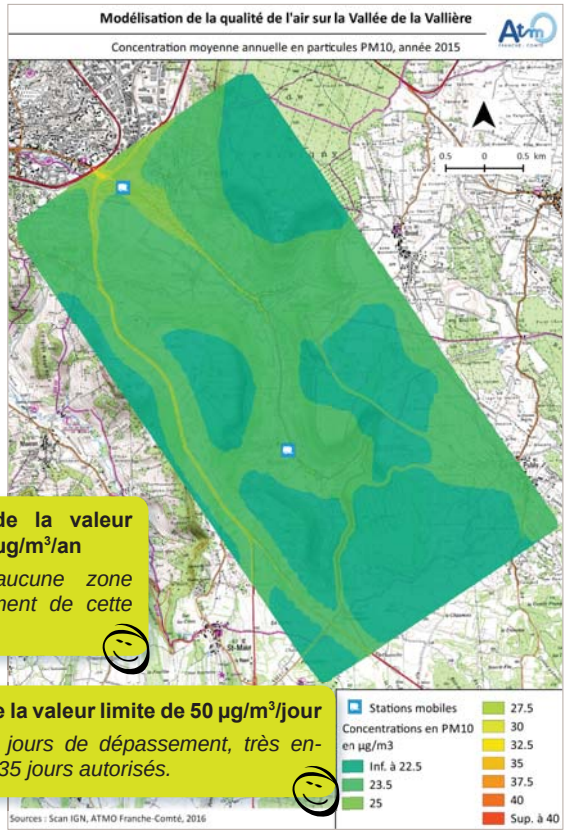

► Respect de la valeur limite de 40 µg/m³/an

En 2015, aucune zone de dépassement de cette valeur.

► Respect de la valeur limite de 50 µg/m³/jour

Seulement 9 jours de dépassement, très en-dessous des 35 jours autorisés.

CARTOGRAPHIE DU DIOXYDE D'AZOTE (NO_2)

La répartition des moyennes annuelles en dioxyde d'azote, pour 2015, révèle une influence très nette du trafic routier, émetteur majoritaire pour ce polluant. La concentration moyenne a été de 12 µg/m³ sur la zone d'étude.

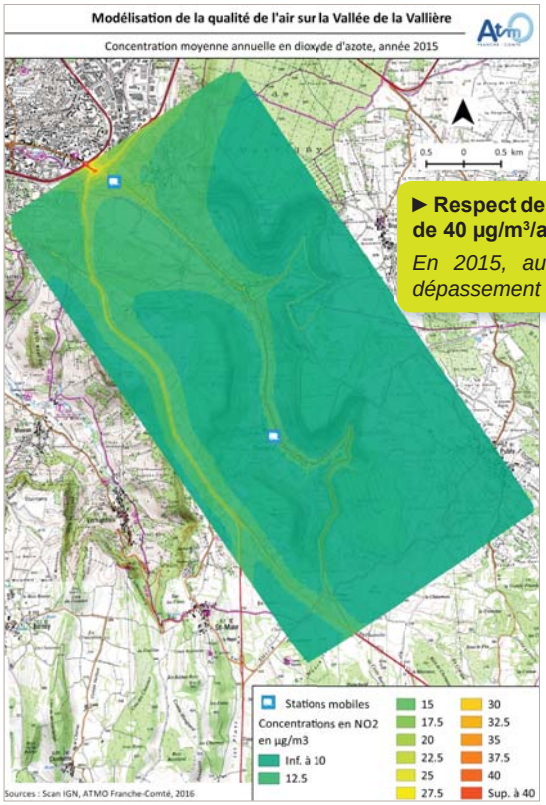

► Respect de la valeur limite de 40 µg/m³/an

En 2015, aucune zone de dépassement de cette valeur.

NO_2 = polluant traceur du trafic routier

...et même le bilan complet de la modélisation !

Retrouvez la qualité de votre air et toutes nos informations grâce au site **www.atmo-franche-comte.org**

(* Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie du 30 décembre 1996, article 1)